



## MEDECIN DU TRAVAIL OU COLLABORATEUR MEDECIN H/F 100% Service Prévention et Santé au travail

Date de clôture des candidatures

30/06/2026

Date de prise de poste au plus tôt

Pour faire acte de candidature :

A adresser au de la Direction des ressources humaines ou par mail [drh@ch-montfavet.fr](mailto:drh@ch-montfavet.fr)

Diffusion Générale – documents à afficher (dont 1 profil de poste) dans toutes les unités intra/extra hospitalières



## Service Prévention et Santé au Travail

---

### PRE-REQUIS OBLIGATOIRES

- Titulaire du DES ou CES de médecine du travail, ou d'un DIU pratique médicale en santé au travail ou médecin spécialiste/généraliste désirant réorienter son activité en santé au travail (formation prise en charge par l'employeur)
- Emploi accessible aux personnes en situations de handicap

### CONTEXTE DU POSTE

Le centre hospitalier de Montfavet, dont le site principal est situé à Avignon, est un établissement dont l'activité sanitaire principale est en santé mentale - Il est le principal établissement de santé mentale de la région PACA; Il intervient sur l'ensemble du département de Vaucluse et sur le nord-ouest des Bouches-du-Rhône où il dispose de nombreuses structures pour la prise en charge des adultes, des enfants et des adolescents (une cinquantaine de structures, trois sites d'hospitalisation complète annexes).

Il gère aussi un pôle qui regroupe douze structures sociales et médico-sociales, avec des projets d'extension et gère, dans le cadre d'une direction commune un EHPAD situé à Sorgues.  
Son budget est de  $\approx$  150 000 000 euros.

Membre du groupement hospitalier de territoire (GHT) de Vaucluse, le CH Montfavet contribue au projet médico-soignant du territoire, participe à la politique d'achat territoriale et articule son système d'information avec le GHT.  
Les effectifs non médicaux du centre hospitalier sont de 2014 ETP (2250 agents) et 104 médecins.  
Le service des ressources humaines du personnel non médical est composé de 28.40 ETP de collaborateurs

### DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

Au sein du service de prévention et de santé au travail, le médecin du travail ou collaborateur médecin est membre de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail qui a pour missions l'action sur le milieu professionnel et la surveillance médicale des agents (plus de 2500 agents à la date du 31/07/2025). L'équipe pluridisciplinaire de santé au travail est constituée d'un médecin du travail (responsable du service), de deux infirmières de santé au travail, deux assistantes médico administratives, d'une psychologue du travail, un ergonome et une assistante sociale.

La publication de ce poste s'inscrit dans le contexte du recrutement d'un deuxième médecin du travail qui travaillera sous l'autorité du responsable du service de prévention et santé au travail.

### ACTIVITES PRINCIPALES

- Réaliser les visites individuelles destinées à suivre l'état de santé des salariés et le suivi des vaccinations obligatoires
- Réaliser les visites de reprises après arrêt de travail
- Conseiller l'employeur sur les moyens de prévention
- Lutter contre la désinsertion professionnelle
- Effectuer les actions en milieu de travail
- Participer aux différentes instances, commissions et groupes de travail ( F3SCT, commission d'adéquation à l'emploi, QVCT, DUERP, ...)
- Coordonner l'élaboration du rapport annuel d'activité

### RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES

Liens organisationnels : Institutionnels (Directeur de l'établissement de santé, CME), Pôle (Chef de Pôle, Chef de Service, Chef d'Unité)

Liens fonctionnels : Institutionnel (Directeurs des services administratifs de l'établissement, Coordonnateur général des soins), Pôle (Collaborateurs du Chef de pôle, cadre supérieur de santé et cadre administratif de pôle, Directeur référent du pôle, Médecins responsables des services du pôle), Cadre de santé

Vous travaillerez au sein du service prévention et santé au travail composé d'une médecin responsable, deux Infirmières en santé au travail, deux assistantes Medico administrative, une assistante sociale du personnel, une psychologue du travail et un ergonome.

## RISQUES PROFESSIONNELS

Psychosociaux : charge mentale, stress,  
Liés aux activités : déplacement, travail sur écran

## AVANTAGES

Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)  
Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15  
Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)  
Parcours professionnel diversifié possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social  
Pour se former : Plan de formation adapté

